

**EXTRAIT N° 2025/01**  
**du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire préparatoire au Budget  
Communal 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, quatre février, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de Ternay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mattia SCOTTI, Maire,

**Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 29 janvier 2025**

**Nombre de conseillers en exercice : 22**

**PRÉSENTS :**

Mattia SCOTTI – Béatrice CROISILE – Michel GOY – Marie-Thérèse CHARRE-CHAZAL – Roberto POLONI – Monique LECERF – Thierry DESCHANEL – Michel MAZET – Gérard KORN – Alain ROUCHON – Bettina VOIRIN – Patrice LAVERLOCHERE – Natacha MOLINARI-COURSAT – Valérie JANDARD – Stéphane BOSSERR – David DAGUILLON – Anis BOUAINE – Annick VEYRET – Michel CORRADI.

**EXCUSEES :**

Valérie GUIBERT donne procuration Bettina VOIRIN  
Malin MELLER  
Marion BUSIAKIEWICZ-THOMAS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1 ;  
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)  
Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016,  
Vu le rapport d'orientations budgétaires sur l'exercice 2025 de la collectivité ;  
Considérant la présentation en séance du rapport d'orientation budgétaire 2025 ;  
Monsieur le Maire et Monsieur Roberto POLONI, adjoint aux finances et développement économique, procèdent à la présentation des orientations budgétaires de l'exercice 2025 figurant au Rapport des Orientations Budgétaires (ROB) qui donne lieu à débat.  
Monsieur le Maire informe que par son vote, l'assemblée délibérante prend non seulement acte de la tenue du débat, mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le Débat des Orientations Budgétaires pour l'année 2025.  
Monsieur le maire précise que le DOB est une obligation avant le vote du Budget Primitif prévu le 11 mars 2025.

Le rapport doit comporter :

- les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement ;

- les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget; concours financiers, fiscalité, tarification, subventions...;
- La présentation des engagements pluriannuels - informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette et projets d'emprunt. Encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Le contexte international influe les économies nationales et locales, c'est pourquoi il est présenté au DOB.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur l'exercice 2025 au vu du rapport d'orientations budgétaires 2025 annexé à la présente délibération.
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de présenter le Budget 2025 selon les orientations définies,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.



Les jour, mois et an que dessus,  
Le Maire,

  
Mattia SCOTTI